

"Dresser le portrait de ma commune"

Aller à la rencontre de sa commune pour récolter des informations pratiques et politiques.



Public cible :

Tout public. Idéalement, le groupe doit se composer d'habitants d'une même commune



Nombre idéal de participants :

Entre 10 et 15 personnes



Durée de l'animation :

Environ 2 heures de préparation pour l'animateur et ½ journée de rencontres sur le territoire communal pour l'ensemble du groupe



Matériel nécessaire :

Fourni en annexe :

- Le carnet de bord du citoyen

Les Equipes Populaires souhaitent être tenues au courant de vos travaux.

Dans le souci de donner écho aux paroles citoyennes, n'hésitez pas à nous communiquer le résultat de vos débats.

Contact : Equipes Populaires, 48 rue de Gembloux, 5002 St-Servais • 081/73.40.86 • vanderborght@equipespopulaires.be

Objectif

Cette animation a pour objectif d'emmener concrètement les participants à la rencontre de leur commune pour mieux la connaître, tant au niveau administratif que politique. Chaque participant pourra s'appropriier les informations récoltées en les consignant dans un « carnet de bord » qu'il conservera par la suite. Cette démarche devrait aider chacun à mieux s'y retrouver dans la multiplicité des acteurs et des services de la vie communale.

Spécificité de cette animation

L'animation est ici conçue dans l'idée d'organiser une visite de l'administration communale avec le groupe. En effet, il est important d'insuffler une dynamique dans laquelle le groupe se déplace pour aller à la rencontre des différents acteurs de la vie communale.

Cependant, plusieurs variantes de cette activité peuvent être envisagées. Le groupe peut effectuer ensemble les recherches soit sur internet, soit au départ de brochures d'informations sur la commune apportées par l'animateur. Le groupe peut aussi se partager les informations à récolter, chaque participant ayant alors pour tâche de compléter une partie du cahier pour la réunion suivante.

Déroulement de l'animation

Etape 1 :

Préparation de la visite (Tâche de l'animateur - 2 h)

1. L'animateur ou l'un des participants prend rendez-vous à la maison communale en vue de réaliser une visite.

Lors de son contact avec la commune, il demande à ce que le groupe puisse rencontrer un représentant de la majorité afin qu'il leur dresse le portrait « politique » de la commune, ainsi qu'un fonctionnaire qui puisse leur faire une visite guidée des services aux citoyens.

S'il le souhaite, l'animateur demandera s'il peut disposer d'un petit local à la commune pour s'installer avec son groupe quelques instants avant et après la visite effectuée.

2. Afin de récolter des points de vue différents sur la politique communale, l'animateur prend également rendez-vous avec un représentant d'un parti de l'opposition ainsi qu'avec le représentant d'une association active sur la commune.
3. L'animateur photocopie soit un seul carnet qui sera complété collectivement par le groupe puis copié pour tous, soit un carnet par participant.

Etape 2 :

Une visite fructueuse (1/2 journée)

4. Pour préparer la visite, les membres du groupe parcourent d'abord ensemble le « carnet de bord du citoyen ». Si certaines réponses peuvent déjà être apportées, elles sont notées dans le carnet. Le groupe pointe également quelles seront les questions à poser, à quelle personne le jour de la visite.

5. Au cours de leur visite, les membres du groupe complètent le carnet au fur et à mesure des informations qui leur sont données. Le groupe n'hésitera pas non plus à poser toute autre question concernant la commune et qui ne serait pas répertoriée dans le carnet.
6. L'animateur veillera à ce que chaque participant puisse vivre la visite de manière active et que chacun puisse à tour de rôle poser des questions ou intervenir dans les discussions qui seront engagées avec les acteurs rencontrés.

Etape 3 :

Commentaires (30')

7. Le groupe procède à une évaluation du travail effectué.

L'animateur peut s'aider des questions suivantes pour stimuler la discussion :

- Qu'avez-vous pensé de la visite ? Vous êtes-vous senti à l'aise ?
- L'expérience est-elle positive ?
- Avez-vous recueilli des informations pratiques qui vont vous être utiles ?
- Pensez-vous qu'il sera plus facile pour vous d'effectuer des démarches à la commune maintenant que vous avez réalisé cette visite ?
- Souhaitez-vous approfondir certains points ?
- Au niveau de la politique communale, voyez-vous des priorités à travailler ?

